

ACTES DE LA 5EME JOURNEE PROFESSIONNELLE DE L'EDUCATION RELATIVE A L'ENVIRONNEMENT EN SEINE-SAINT-DENIS

**Des projets éducatifs pour vivre et pratiquer la
nature en ville – le 15 octobre 2015**

Février 2016

Document réalisé par :
Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité
Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
BUREAU PROMOTION ET ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT

Céline Richard | Chargée de projets Education relative à l'Environnement
crichard@cg93.fr
01 43 93 98 22

Crédits photographiques

Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité – Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis (couverture)

Ce document fait partie des Ressources pour un Environnement Vert en Seine-Saint-Denis (REVES).

Retrouvez toutes les ressources de la Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité en ligne sur le site <http://ressources.seine-saint-denis.fr/> dans la rubrique REVES.

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
PREAMBULE	4
<hr/>	
Tables rondes retours d'expériences : trois projets d'éducation à la découverte et à la pratique de la nature	5
<hr/>	
I. Sensibiliser à la nature au travers des pratiques sportives de plein air	5
I.1 Le parc départemental du Sausset site expérimental de course d'orientation	5
I.2 Retours sur les échanges autour du projet	6
I.3 Pistes et retours d'expériences	7
II. Former à l'animation pour favoriser l'émergence de nouvelles pratiques de nature	8
II.1 Des Lycéens animateurs –nature	8
II.2 Retours sur les échanges autour du projet	8
II.3 Pistes et retours d'expériences	10
III. « R'éveiller les sens, une découverte de la biodiversité pas à pas »	11
III.1 Un projet sur mesure pour des jeunes, porteurs de handicaps	11
III.2 Questions-réponses	12
III.3 Pistes et retours d'expériences	14
Vers une collaboration entre le réseau ACM et le réseau ERE en Seine-Saint-Denis	15
<hr/>	
I. Retour sur les interventions « starter »	15
I.1 La démarche « Centres A'ERE »	15
I.2 Le programme « Eté en herbe »	17
I.3 La collaboration TAP Bagnolet / parc départemental Jean-Moulin - les Guilands	18
II. Reflexions et pistes d'amélioration de la collaboration entre réseaux ERE et réseaux ACM	20
II.1 Les principaux freins à l'élaboration de partenariats durable ERE/ ACM	20
II.2 Des leviers d'action à explorer	21
CONCLUSION	23

PREAMBULE

Le 15 octobre 2015, la 5ème édition de la journée professionnelle de l'Education relative à l'Environnement en Seine-Saint-Denis s'est déroulée au parc forestier de la Poudrerie à Sevran, sur le thème : « Des projets éducatifs pour vivre et pratiquer la nature en ville ».

Cette rencontre bisannuelle, inscrite dans le cadre de la stratégie d'Education relative à l'Environnement de la Direction de la Nature, des Paysages et de la biodiversité (DNPB), vise le partage d'expériences et la réflexion collective sur les enjeux de l'Education relative à l'Environnement sur le territoire de la Seine-Saint-Denis.

Cette édition 2015, développée en partenariat avec le GRAINE Ile-de-France (*Groupement Régional d'Animation et d'Information sur la Nature et l'Environnement en Ile-de-France*) était plus spécifiquement consacrée aux enjeux de la sensibilisation et de l'éducation à l'environnement en direction des jeunes sur leur temps libre.

Il s'agissait notamment de faire un tour d'horizon de la diversité des publics, des modalités de fonctionnement et des enjeux éducatifs, portés notamment par les structures d'accueils collectifs de mineurs (ACM). La parole était donnée aux coordonnateurs et responsables de ces structures, ainsi qu'aux éducateurs et animateurs œuvrant sur le territoire.

L'accent a été plus particulièrement mis sur les passerelles propices à un travail collaboratif entre les ACM et les structures du réseau d'Education relative à l'Environnement actif en Seine-Saint-Denis.

L'ensemble de la matière récoltée lors de cette journée d'échanges, présenté dans ce document, vise à questionner les pratiques, encourager les collaborations et favoriser l'expérimentation de nouveaux projets.

Tables rondes retours d'expériences : trois projets d'éducation à la découverte et à la pratique de la nature

La journée, introduite par la présentation de l'actualisation 2015 du document d'orientation stratégique d'Education relative à l'Environnement portée par la Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité, a débuté par des échanges autour de trois projets phares mis en œuvre par les secteurs « animation » des parcs départementaux pour, par et avec les jeunes :

Projet 1 : Sensibiliser à la nature au travers des pratiques sportives de plein air

La course d'orientation comme outil de sensibilisation des jeunes aux enjeux de la nature en ville. Une expérimentation menée par les agents du parc départemental du Sausset.

Projet 2 : Former à l'animation et favoriser l'émergence de nouvelles pratiques

Une expérience de formation à l'animation-nature des élèves du lycée professionnel du paysage et de l'environnement Fénelon (Vaujours) à la Maison des abeilles du parc forestier de la Poudrerie.

Projet 3 : « Réveiller les sens ! L'animation nature vectrice d'émotion et de lien social

Un projet « nature » sur mesure, au cœur du parc départemental Georges-Valbon, avec les élèves d'une classe d'inclusion scolaire (CLIS) d'Aubervilliers.

I. Sensibiliser à la nature au travers des pratiques sportives de plein air

Quand la course d'orientation (CO), pratiquée de manière raisonnée, devient support de découverte et de sensibilisation à la nature : présentation d'une collaboration expérimentale entre professeurs d'éducation physique et sportive (EPS), gestionnaires et animateurs du parc départemental du Sausset.

I.1 Le parc départemental du Sausset site expérimental de course d'orientation

Le parc départemental du Sausset constitue un site de nature de qualité, notamment reconnu au sein du site **Natura 2000 de la Seine-Saint-Denis**, pour sa biodiversité remarquable. Parallèlement, c'est un parc qui accueille autour **d'un million de visiteurs par an** et qui avec sa **superficie de près de 200 ha** constitue un espace ouvert en cœur de ville et propice à la pratique d'activités de plein air notamment sportives.

Dans un tel contexte, où la biodiversité et l'homme sont en contact direct, il s'agit donc au quotidien pour les gestionnaires de cet espace de concilier les enjeux environnementaux et socio-économiques du site, afin **d'établir l'équilibre** le plus adapté aux besoins et attentes de chacun.

La CO, constitue **une pratique sportive de plein air** par excellence. Inscrite aux programmes scolaires officiels de l'Éducation nationale. C'est notamment l'une des épreuves phare de l'épreuve facultative d'EPS du Baccalauréat.

Dans ce contexte, pour répondre à la demande croissante des enseignants, le parc départemental du Sausset souhaite **ouvrir son site à la pratique de la CO** mais de **manière encadrée**.

C'est pourquoi, depuis la rentrée scolaire 2014, le parc teste avec trois établissements scolaires (deux collèges et un lycée) différents parcours de CO, modulés en fonction des enjeux saisonniers de biodiversité du site, ainsi qu'un programme de sensibilisation à la nature matérialisé par :

- **Une rencontre, 1 fois/an avec les enseignants.** C'est l'occasion pour les animateurs départementaux, qui se déplacent à cette occasion, dans les établissements, de présenter aux professeurs la carte du parc, les tracés de CO proposés, ainsi que les enjeux et risques de la CO sur une espace de nature, et en conséquence les comportements et bonnes pratiques à adopter.
- **Une rencontre avec les élèves** pour une sensibilisation lors de la 1^{ère} séance de CO organisée sur le parc : la classe entière vient à la rencontre des animateurs pour une brève présentation du parc, des enjeux et des comportements à avoir lors de cette pratique sportive.
- **Une fiche de suivi professeurs / animateurs** du parc. Ce document permet d'avoir un retour direct sur la pertinence des tracés proposés et l'état des parcours. Parallèlement, les élèves responsabilisés en amont de la CO par leurs professeurs, s'engagent à l'issue de la course à faire remonter les problèmes liés à l'accès aux bornes ou aux cheminements (ex : végétation, orties, casses...).
- **Des campagnes d'information au sein du parc** qui permettent d'investir d'autres publics dans l'expérimentation tels que les éco-gardes du parc, formés pour observer les impacts environnementaux de cette pratique sportive sur le parc ou encore les usagers réguliers du parc qui préviennent les gestionnaires des problèmes rencontrés lors de leurs promenades.

L'expérimentation prendra fin en juin 2016. Un bilan sera réalisé et permettra soit de valider le dispositif CO actuel et donc de l'étendre à l'ensemble des établissements scolaires de 2nd degrés demandeurs, dès la rentrée 2016, soit de repenser le dispositif en imaginant peut-être de limiter la pratique de la CO à certains secteurs du parc ou à un nombre maximum de pratiquant par an.

I.2 Retours sur les échanges autour du projet

- **La pratique de la CO est-elle compatible avec les risques et impacts sur la nature que cette pratique sportive peut engendrer ?** Oui, il suffit de bien faire respecter les règles de base qui sont de ne pas faire trop de bruit, de ne pas courir dans les espaces sensibles, de ne pas piétiner les plantes...
- **Les bornes de pointage sont-elles fixes ?** Oui, il y a une centaine de bornes dans les deux secteurs du parc mais parfois il est nécessaire d'interdire l'accès à certaines d'entre-elles, en cas de dégradation ou pour préserver la nature. Les enseignants sont prévenus en amont de leur venue afin qu'ils puissent adapter leur pratique.

- **Travaillez-vous avec la fédération Française de course d'orientation ?**
Actuellement, non.
- **La CO pourrait-elle être ouverte à d'autres publics ?** Pour le moment la CO au parc départemental du Sausset n'est proposée qu'aux publics scolaires. Mais, moyennant peut-être quelques adaptations, en proposant par exemple des parcours moins « sportifs » mais avec plus d'étapes relatives à la connaissance de la nature, à la manière d'un rallye nature, cette pratique pourrait certainement être ouverte aux publics des ACM, voir au grand public.

I.3 Pistes et retours d'expériences

Une **charte de l'élève** a été une piste évoquée comme outil complémentaire du programme de sensibilisation. Au parc forestier de la Poudrerie, il existe une charte de l'élève pour la pratique du BMX. C'est l'enseignant qui met en place cette charte avec ses élèves. Chaque élève signe ensuite ce document l'engageant notamment à adopter un comportement respectueux de la nature et de l'environnement dans lequel il évolue. **Des vélos** pourraient également être mis **à disposition des professeurs** pour faciliter le suivi des jeunes lors de la pratique sur l'ensemble des parcours CO.

Dans la même idée, la mise en place d'une **convention avec l'Education nationale** cadrant la pratique des sports de loisirs et de plein air dans les parcs départementaux pourrait être imaginée.

D'autre part, plusieurs partenaires sont prêts à expérimenter avec le parc **la CO pour les cycles 2/3 et les ACM** (parcours plus courts, formats rallyes nature ...).

Enfin, le réseau des Francas a concrètement proposé une collaboration avec le parc pour le **développement d'outils de sensibilisation** accompagnant les pratiques sportives des jeunes publics dans les lieux de nature.

Contact intervenant : Damien SEVELINGE
Technicien-animateur au parc départemental du Sausset
E-mail : dsevelinge@cg93.fr

II. Former à l'animation pour favoriser l'émergence de nouvelles pratiques de nature

Comment appréhender les parcs autrement pour être en mesure de transmettre aux jeunes l'envie d'observer la nature ?

Récit d'une session de formation des élèves de classe de terminale option « gestion des milieux naturels et de la faune » du Lycée professionnel du Paysage et de l'Environnement Fénelon à Vaujours.

II.1 Des Lycéens animateurs nature

L'objectif général de ce projet, mené sur deux cycles scolaires (2013-14 et 2014-15) était de mettre des « futurs » professionnels en situation de **concevoir et d'animer une action collective d'interprétation de la nature** et de sensibilisation à l'environnement.

Il avait comme finalité **l'organisation d'un rallye sur la thématique de l'abeille** autour du rucher de la Maison des abeilles du parc forestier de la Poudrerie. Ce rallye était destiné à l'accueil d'une cinquantaine d'enfants de centres de loisirs âgés de 6 à 12 ans.

Le projet s'est déroulé en **quatre étapes** pour les élèves du Lycée :

Etape 1 : Observation d'une animation, analyse des techniques de l'animateur, observation des réactions du public.

Etape 2 : Participation à une animation nature, en binôme, avec prise de parole de 2 minutes et utilisation d'outils pédagogiques existants.

Etape 3 : Préparation d'une animation de 10 min pour des groupes de 8 enfants accompagnés d'un adulte, création d'activités adaptées et d'outils pédagogiques sur la thématique prédéfinies de l'abeille.

Etape 4 : Réalisation de l'animation devant un public d'enfants de 6 à 12 ans reçus dans le cadre des accueils de loisirs proposés par l'équipe du parc.

L'évaluation finale du projet a donné lieu à une note comptant dans le cursus scolaire des lycéens.

II.2 Retours sur les échanges autour du projet

- **Quel âge doivent avoir les enfants des centres de loisirs qui participent au rallye ?** Ils doivent savoir lire, autrement peu importe leur âge.
- **Est-ce que des ressources ou des outils pédagogiques ont été transmis aux animateurs des centres de loisirs en amont du rallye afin de préparer la sortie avec les enfants ?** Non, les animateurs des centres de loisirs ont dû faire leurs propres recherches.
- **Quel a été l'accompagnement des élèves du lycée Fénelon par l'animateur du parc ?** Présence lors d'une séance de 3h (un mercredi matin) pour définir les objectifs du

projet, les aider à cadrer leurs idées, à travailler le message qu'ils voulaient faire passer sur leur stand.

- **Les élèves de Fénelon ont-ils joué le jeu pendant le rallye ?** Oui, ils ont tous joué le jeu même s'ils n'avaient pas tous la même implication. Certains étaient plus mal à l'aise que d'autres ou ne voyaient pas l'intérêt de parler à des plus jeunes. C'était difficile pour eux de vulgariser leurs propos. Pendant l'année, ils avaient eu, dans le cadre de leur formation, un module théorique sur les méthodes et techniques d'animation qu'ils ont ainsi pu mettre en pratique.
- **Un professeur de Fénelon était-il présent au moment du rallye ?** Oui, il tournait de stand en stand et un animateur de centre de loisirs encadrait chacun des groupes d'élèves des ACM.
- **Une évaluation du projet a-t-elle été faite ?** Oui, une évaluation a été faite sur le volet accueil et aspect ludique des activités, pendant le rallye, par les animateurs ACM de chacun des groupes ; une évaluation « sur le vif », qui s'est avérée très positive. Néanmoins, il aurait été intéressant de recontacter les animateurs ACM quelques semaines plus tard pour avoir un retour, certainement plus critique, sur les formats et les contenus. Il n'y a pas eu d'évaluation sur le volet pédagogique des activités proposées par les élèves du Lycée.
- **Une évaluation sur les connaissances acquises par les élèves a-t-elle été faite ?** Non, l'évaluation était basée uniquement sur leur ressenti. Très bons retours.
- **Une évaluation du travail des élèves de Fénelon a-t-elle été faite ?** Oui, par le professeur présent au moment du rallye. Une note a été attribuée par binôme.
- **Quel a été le partenariat avec le Lycée Fénelon ?** Le professeur référent connaissait déjà le parc et l'animateur car il avait déjà participé à des chantiers nature sur le parc. En classe de 1^{ère} GMNF, les élèves mènent déjà ce même type de projet sous la forme de création d'une animation avec des tout-petits, accompagnée d'une prise de parole de quelques minutes.
- **Quel est le timing du rallye ?** Il dure 1h30 au total. Les groupes passent 10 mn sur chacun des 6 stands et il faut compter 30 mn en plus pour la rotation de stand en stand. Un ordre de passage sur les stands est organisé en amont. Le rallye se déroule entre mars et avril.
- **Les enfants qui viennent au parc avec leur centre de loisirs reviennent-ils avec leur famille ?** Non, les enfants des centres de loisirs de Vaujourn par exemple, qui viennent très souvent sur le parc, ne reviennent pas avec leurs parents lors des portes-ouvertes de la Maison des abeilles.
- **Quels sont les avantages et les inconvénients de ce type de projet pour l'animateur du parc ?** Avoir un regard nouveau sur la thématique de l'abeille (celui des jeunes), découvrir de nouveaux outils pédagogiques sont des avantages. Ce projet permet en outre de susciter des vocations (volonté de certains jeunes à devenir animateur nature). Ce type de projet demande néanmoins beaucoup d'investissement (1,5 mois) et une grande capacité d'adaptation du discours de l'animateur. Il faut enfin accepter que ses propres pratiques d'animation soient « jugées » par des jeunes.

- **Quelle communication est faite pour promouvoir la Maison des abeilles auprès du public ?** De grandes bâches « Journée porte ouverte » sont installées à l'entrée du parc. La communication est surtout faite pour les usagers du parc par du bouche à oreille.
- **Quel est le rythme d'ouverture de la Maison des abeilles ?** La Maison est ouverte au grand public lors de journées portes ouvertes 4 jours par an (2 jours fin juin et 2 jours mi septembre), et sur rendez-vous tout-au-long de l'année.
- **Comment se passe la récolte du miel ?** Elle est faite par les apiculteurs de la Société Centrale d'Apiculture (SCA) qui suivent et entretiennent les ruches tout au long de l'année. Le public ne participe pas à ces temps de récolte. Cependant la Maison des abeilles présente de nombreux supports pédagogiques expliquant les techniques d'extraction du miel et de la cire. Une ruche vitrée permet en outre l'observation d'abeilles vivantes en toute sécurité.
- **Le Département de la Seine-Saint-Denis, via la Maison des abeilles, participe-t-il à « APIdays » (journées nationales de l'abeille) ?** Non, il n'est pas partenaire aujourd'hui.
- **Les coordonnées des personnes assistant aux animations sont-elles prises ?** Pas lors des journées portes ouvertes pour le grand public mais elles sont demandées lors de l'accueil de groupes constitués, sur rendez-vous.
- **Comment faire passer des notions d'ERE aux enfants des centres de loisirs ?** Moins d'informations sont transmises aux enfants des centres de loisirs qu'aux enfants venus sur le parc dans un cadre scolaire. Ainsi, le contenu de l'animation est allégé et la forme de l'animation est plus ludique car les enfants sont là pour du loisir.

II.3 Pistes et retours d'expériences

Les gardes de l'environnement de la Mairie de Saint-Denis témoignent de l'intérêt des enfants pour les activités « nature ». Ils travaillent notamment beaucoup avec les centres de loisirs sur la reconnaissance de végétaux ou d'insectes et la construction de mangeoires ou d'autres petits aménagements tels que des poulaillers.

L'idée du rallye-nature semble intéresser les animateurs ACM présents. Ils maîtrisent ce format ludique de découverte du parc à défaut de maîtriser la thématique biodiversité. Une collaboration concrète animateurs ACM / animateurs parcs pourrait être imaginée.

Contact intervenant : Emmanuel SÉNIGOUT
 Technicien-animateur départemental au parc forestier de la Poudrerie
 E-mail : esenigout@cq93.fr

III. « R'éveiller les sens, une découverte de la biodiversité pas à pas »

Un espace urbain de nature peut-il être vecteur d'une ouverture au monde pour des jeunes en situation de handicap ?

Présentation d'un projet éducatif co-construit et sur mesure pour une classe d'inclusion scolaire (CLIS) d'une école d'Aubervilliers.

III.1 Un projet sur mesure pour des jeunes, porteurs de handicaps

Douze enfants âgés de 6 à 11 ans, élèves de la CLIS de l'école Babeuf à Aubervilliers, ont participé durant l'année scolaire 2013-14 à un cycle de 10 animations visant la découverte de la nature en ville.

Elaboré comme un véritable cursus d'éducation à l'environnement, le programme « R'éveiller les sens, une découverte de la biodiversité pas à pas » a permis aux enfants de découvrir leur environnement proche et de développer des notions de sciences au travers d'activités ludiques.

Le parc Georges-Valbon, et plus spécifiquement la biodiversité qui le compose, a été le support d'un développement personnel et social pour ces enfants souvent en retrait du système éducatif classique.

Le fil conducteur du programme était le montage d'une exposition photographique et artistique. Les enfants étaient investis d'une mission à chaque atelier : la prise de photos d'espèces diverses, la prise de notes pour l'élaboration des légendes, la réalisation de travaux manuels avec des éléments naturels.

La présentation du travail des élèves réalisé sur l'année, sous la forme d'une exposition, a constitué le fil conducteur du projet. Elle a été exposée au parc départemental Georges-Valbon, à la Maison Edouard-Glissant, et inaugurée en présence d'autres classes CLIS du département dans l'idée de faire naître d'autres initiatives identiques pour ces classes spécifiques.

Le tableau ci-dessous récapitule les activités réalisées durant ce cycle d'animations :

Les thématiques abordées	Quelques exemples d'animations réalisées...
La découverte des champignons	Loto des champignons / Fiches schéma à légender
Les traces et indices des animaux	Fiche terrain « retrouve les traces d'animaux dans la nature » / Moulage d'empreintes
La faune du sol	Récolte d'humus in situ / Observation à la loupe binoculaire et au microscope
Les oiseaux d'eau	Observation à la jumelle / Dessins d'après modèle des oiseaux du parc
La découverte des arbres	Création d'une palette d'éléments végétaux / Récolte de feuilles

La découverte du jardin pédagogique	Sentir, toucher, goûter, observer les plantes aromatiques du jardin
Les invertébrés aquatiques	Pêche et dessins des êtres vivants
Les papillons	Capture, observation et dessins de chenilles et papillons
Les libellules, criquet, sauterelles...	Capture, observation et dessins de libellules

III.2 Questions-réponses

- **Quels étaient les troubles dont souffraient les enfants constituant cette CLIS ?**
Principalement des troubles cognitifs (retard mental global, difficultés cognitives électives, troubles psychiques graves...). Les enfants reçus ne présentaient aucun trouble moteur.
- **Comment les élèves se rendaient-ils au parc?** En bus, réservés auprès de la municipalité, ou en transports en commun.
- **Comment avez-vous préparé les séances ?** Un travail avec l'enseignante, en amont des ateliers, a permis de définir le projet dans son ensemble. Avant et après chaque séance, des temps de calage et de bilan des actions ont été programmés. Une co-construction et une confiance mutuelle entre l'animateur et l'enseignant sont vraiment les clés de réussite d'un programme de cette envergure. Un accord de la direction de l'établissement est par ailleurs nécessaire pour soutenir l'enseignant dans sa démarche et notamment simplifier le volet logistique du projet (déplacement, aménagements d'emploi du temps, mise à disposition de locaux pour les interventions dans l'établissement scolaire ...).
- **Avez-vous mis en place des activités particulières, spécifiquement adaptées à ce public ?** Non, les différentes activités mises en place dans le cadre de ce projet sont les mêmes que celles proposées à d'autres publics d'enfants. En revanche, les enfants ont été impliqués par l'enseignante dans le choix des thématiques des séances, et l'objectif de la création d'une exposition finale, rappelé à chaque intervention, a permis de motiver le groupe sur toute la durée du programme. Rappelons qu'il s'agissait pour la majorité des élèves de leur premier véritable contact avec la nature.
- **Avez-vous rencontré des difficultés particulières lors des animations ?** A chaque séance, les élèves étaient accompagnés de l'enseignante et d'un éducateur spécialisé qui ont assuré leur rôle d'encadrant comme ils l'auraient fait en classe. L'expérience d'animation de l'enseignante avec des jeunes fréquentant un EMP (Etablissement médico-pédagogique) proche du parc, lui a permis de s'adapter aux élèves et de modifier chemin faisant certaines séances en fonction notamment du degré de réceptivité des élèves et de leur état au moment de l'atelier. Plusieurs séances ont été cependant nécessaires pour que les élèves soient à l'aise avec les lieux et avec l'enseignante, d'où l'importance d'un travail sur la durée.

- **Comment a été présentée l'exposition ?** L'exposition a constitué un support privilégié d'évaluation du projet, pensé dès le départ par l'enseignante comme un projet interdisciplinaire. Les productions des élèves ont fait l'objet d'une scénographie dans la Maison Edouard-Glissant présentée aux publics du parc pendant un mois. Un vernissage a été organisé, un vendredi après-midi avec les élèves du projet et d'autres classes de CLIS des écoles proches du parc. Les familles ont été invitées mais, certainement en raison de l'heure du vernissage, ne se sont pas beaucoup déplacées. Le directeur de l'école a également été invité.
- **Avez-vous eu des retours des élèves, de l'enseignante?** Pas de retour direct des élèves. C'est au travers de l'exposition que l'enseignant a vraiment pris la mesure et le sens du travail mené avec les élèves. L'année suivante, certains élèves intégrés à des classes de niveau supérieur dans l'école sont revenus sur le parc en animation et se sont d'emblée positionnés comme « guides des lieux » pour leur camarades !
- **Quel investissement en temps a été nécessaire pour monter et mener à bien ce projet ?** Ce type de projet demande beaucoup de temps de préparation. A l'issue de chaque atelier, un bilan avec l'enseignant est nécessaire et entraîne bien souvent un travail de réajustement des ateliers suivants. Avec l'expérience, il semble qu'il sera plus simple de reconduire un projet de ce type.
- **Le parcours a-t-il été reconduit cette année ?** Non le parcours n'a pas été reconduit, l'animatrice étant en congé maternité sur tout le début de l'année.
- **Si plusieurs CLIS souhaitent travailler avec le parc, sur quels critères effectuez-vous la sélection ?** L'implication de l'enseignant, la motivation des élèves.
- **Peut-on tout faire comme type d'animation avec des élèves de CLIS ?** Oui, avec plus de temps et surtout des objectifs sans cesse réadaptés prenant en compte les handicaps de chaque enfant, et toujours avec l'aide des encadrants et des éducateurs.
- **Témoignage de M. Erwan Bielle – animateur nature au CD 93 :** Expérience d'animation avec des jeunes d'un IME (Institut médico-Educatif) atteints d'autisme et autres troubles mentaux sévères. Il est effectivement important d'avoir un retour à chaque séance, si ce n'est des enfants au moins des encadrants et éducateurs. Il ne faut pas forcément attendre de progrès des enfants. Les animations sont plus un éveil, une expérience supplémentaire pour les enfants. La nature devient un média d'éveil, une source de plaisir pour les enfants qui posent un regard différent sur leur environnement. La question est de savoir s'il s'agit toujours bien d'Education relative à l'Environnement dans ce cas, les enjeux sont-ils les mêmes ou compatibles ?
- **Témoignage de Mme Noémie Berthelot – Association Planète sciences :** Expérience d'animation avec des jeunes atteints d'autisme. Nécessité d'adaptabilité, difficultés d'animation face à un public aux réactions imprévisibles, manque de formation des animateurs nature, des projets sur la durée effectivement nécessaires. La non communication et le manque de retours direct des élèves est également difficile à gérer pendant les séances. Il semble important de bien définir les objectifs à atteindre et les « progrès attendus » des élèves.
- **Témoignages de plusieurs participants :** Un projet aussi gourmand en temps et en énergie, qui au final impacte peu d'élèves (seulement une demie-classe), pose nécessairement la question de la « rentabilité » de l'accueil des publics dans les structures. Une solution possible est de travailler à la formation sur le volet « nature et

environnement » des encadrants (enseignants, éducateurs...) d'enfants souffrant de troubles mentaux, de les rendre autonomes pour développer et animer leurs propres projets sur nos sites d'accueil.

III.3 Pistes et retours d'expériences

Il serait intéressant de s'appuyer sur les têtes de réseaux ACM du territoire pour centraliser des retours d'expériences et éventuellement concevoir des formations pour les encadrants, animateurs, éducateurs.

Contact Intervenant : Claire MARCADET
Cheffe de service adjointe au parc départemental Georges-Valbon
e-mail : cmarcadet@cg93.fr

Vers une collaboration entre le réseau ACM et le réseau ERE en Seine-Saint-Denis

Des ateliers de travail laissant plus particulièrement la parole aux structures d'accueils collectifs de mineurs ont été proposés l'après-midi.

Trois témoignages ciblés ont permis d'amorcer les échanges et de revenir sur des pratiques collaboratives existantes ou à imaginer :

- **Les Francas 93**, initiateurs du déploiement de la démarche « **Centres A'ERE** » en Seine-Saint-Denis.

- **L'UFOLEP 93**, coordonnateur des **programmes d'activités « Été en herbe »** et « **Playa tour** » en Seine-Saint-Denis.

- Le **Service jeunesse de la ville de Bagnolet**, initiateur dans le cadre des **TAP** (Temps d'accueil périscolaires) d'une dynamique partenariale avec l'équipe d'animation du **parc départemental Jean-Moulin – Les Guilands**.

I. Retour sur les interventions « starter »

I.1 La démarche « Centres A'ERE »

○ Les Francas

Premier mouvement mixte d'éducation populaire, créé en 1944, la fédération nationale des Francas est une association complémentaire de l'école, reconnue d'utilité publique et agréée. Elle regroupe des structures qui agissent pour l'accès de tous les enfants et de tous les adolescents à des loisirs de qualité, en toute indépendance et selon le principe fondateur de laïcité.

Ce mouvement réunit tous ceux qui, en matière d'éducation, veulent faire émerger des idées nouvelles et stimulantes pour le développement de la cité (éducateurs, enseignants, parents, animateurs ...).

Les Francas sont rassemblés autour de valeurs que sont l'humanisme, la liberté, l'égalité, la solidarité, la laïcité, la paix, avec pour objectif commun de faire accéder les enfants et les jeunes à une citoyenneté active. Une autre dimension essentielle du projet des Francas est de valoriser la diversité des cultures au service du vivre ensemble.

Le site Internet des Francas national : <http://www.francas.asso.fr/>

Le site Internet des Francas Ile-de-France : <http://lesfrancasnidf.asso.fr/accueil-93>

Le blog des Francas de la Seine-Saint-Denis : <https://francas93.wordpress.com/>

○ **Présentation du dispositif**

Dispositif né en Midi-Pyrénées, « Centres A'ERE » vise à accompagner les ACM dans un engagement progressif, mais pérenne, sur le volet développement durable. L'objectif est de favoriser le développement d'ACM à haute qualité éducative et environnementale (HQE²) c'est-à-dire de réduire l'empreinte écologique des ACM par le biais de l'action éducative.

Sorte d'Agenda 21 adapté aux ACM, la démarche « Centre A'ERE » fonctionne par entrées thématiques (biodiversité, alimentation, eau, cycle de la matière, transports et mobilité, bâtiments et locaux) et par niveaux d'engagement. Ainsi, les ACM déjà existants s'engageront plutôt sur des actions simples à mettre en œuvre, les ACM pour lesquels des travaux de rénovations sont prévus pourront profiter de cette opportunité pour s'engager sur des actions de plus grande envergure, enfin les ACM en création pourront intégrer la démarche développement durable dans leur projet de A à Z.

Le dispositif compte actuellement au niveau national près de 200 structures engagées, qui mènent des projets d'une grande richesse dépassant le seul cadre de l'ACM et irriguant largement les territoires.

La démarche est ouverte à toutes les structures volontaires, au-delà même des centres adhérents à la fédération des Francas (maisons des jeunes et de la culture, centres sociaux, foyers ruraux...).

○ **Bilan de la démarche**

Des pré-requis semblent nécessaires pour assurer la réussite de la démarche. Ainsi, le dispositif doit impliquer une participation active de tous les acteurs de la structure qui souhaite s'engager : élus, direction, personnels techniques mais aussi enfants et parents.

La mise en place de la démarche nécessite le développement de partenariats solides notamment pour accompagner les équipes d'animateurs sur la mise en place de la démarche projet ou encore la réalisation des volets diagnostic et expertise technique EDD.

La démarche doit par ailleurs reposer sur des personnes militantes et convaincues car elle nécessite un ancrage et un engagement des structures volontaires à minima sur 5 années consécutives.

La pérennisation et le déploiement de la démarche reposent sur une déclinaison au local avec un accompagnement fort des sollicitateurs (collectivités gestionnaires d'ACM, associations affiliées...) sous forme par exemple de réseaux d'échanges de savoirs.

La mise en place de formations des personnels et acteurs impliqués est essentielle pour mobiliser, motiver, rassurer les acteurs sur le long terme.

La signature d'une charte d'engagement au démarrage du dispositif, rappelant les droits et devoirs des structures s'engageant dans la démarche « Centre A'ERE » rappellera l'engagement de la structure dans une perspective globale de contribution à l'évolution de la société.

I.2 Le programme « Eté en herbe »

o L'UFOLEP

L'Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique (UFOLEP), mouvement d'Education populaire, est une fédération multisports qui promeut un sport durable et citoyen pour tous.

Elle a par ailleurs également vocation à faire découvrir les sports émergents (kingball, tchoukball, ...) en intervenant auprès d'un public diversifié (adultes, jeunes, tout-petits ...).

Le site Internet de l'UFOLEP : <http://www.ufolep.org/>

Le site Internet de la FOL93 : <http://www.fol93.org/>

o Les actions engagées par l'UFOLEP auprès des accueils collectifs de mineurs

L'Eté en herbe

Chaque été, pendant 6 semaines, les parcs du Département de la Seine-Saint-Denis proposent des activités nature, sportives et culturelles, pour permettre aux enfants, aux jeunes et aux familles d'accéder à une offre de loisirs de qualité pendant la période estivale.

Ce dispositif du CD93 est co-construit avec des partenaires comme l'UFOLEP ou les Francas, afin de proposer une offre variée d'activités. A titre d'exemple, le parc départemental Georges-Valbon a accueilli 1 380 enfants pendant l'été 2015.

Le Playa tour

C'est un évènement sportif et culturel ayant pour but de proposer, sur la période estivale, des animations de proximité en direction de tous les publics.

A titre d'exemple, le parc départemental Georges-Valbon a accueilli plus de 1 500 participants en 4 jours, durant l'été 2015.

o Bilan des actions

Des améliorations sont à prévoir pour une nouvelle édition. Le choix de l'accès à tous sans inscription préalable semble faciliter la venue des groupes comme des individuels mais complique l'organisation sur place des différentes activités.

L'éclatement des activités sur l'ensemble des parcs et au sein même de chaque parc a désorienté les groupes et compliqué la mise en place de la signalétique imaginée pour l'évènement.

La communication sur l'évènement a été difficile du fait notamment du turn-over des équipes d'animation au sein des ACM entre l'année scolaire et les vacances scolaires ainsi que pendant les vacances d'été, entre le mois de juillet et le mois d'août.

I.3 La collaboration TAP Bagnolet / Parc départemental Jean-Moulin - Les Guilands

o Organisation des temps d'accueil périscolaire à Bagnolet

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et suite à une large concertation, la ville de Bagnolet a mis en place les Temps d'Accueil Périscolaire (TAP) dans ses écoles, à la rentrée scolaire de septembre 2015.

Pour les écoles maternelles, les TAP s'organisent en 4 séances de 45 mn par semaine. Pour les écoles élémentaires, les TAP se déroulent en deux temps d'1h30 avec sectorisation des établissements scolaires pour une meilleure répartition de l'utilisation des équipements publics. Les TAP ont lieu de 15h à 16h30, le lundi et le jeudi, ou le mardi et le vendredi selon les écoles.

Les activités sont mises en œuvre par des intervenants spécifiques et les équipes des centres de loisirs, en lien avec les projets d'école. La ville de Bagnolet a fait le choix d'organiser les TAP en fonction de 4 grandes thématiques : arts & culture, sport, sciences & langues, développement durable & citoyenneté.

Des cycles de 6 à 8 semaines sont établis sur une même thématique. Chaque enfant doit suivre l'ensemble des thématiques durant l'année scolaire.

Ce sont en tout 240 animateurs employés par la ville de Bagnolet qui encadrent et animent les TAP.

Le site Internet de la Ville de Bagnolet - Appel à projets temps d'accueil périscolaire :

<http://www.ville-bagnolet.fr/index.php/lire-actualite/items/appel-projets-tap-bagnolet.html>

o Le partenariat Ville de Bagnolet / parc départemental Jean-Moulin - Les Guilands

Un appel à projet avec exigence de contenu et de qualification a été lancé auprès des acteurs du territoire de la Seine-Saint-Denis. Les projets proposés devaient entre autres favoriser la curiosité, l'imagination, l'autonomie, la confiance en soi des enfants. Sur 61 projets, 5 ont concerné la thématique développement durable et citoyenneté.

C'est dans le cadre de l'un de ces projets que l'équipe d'animation du parc départemental Jean-Moulin – Les Guilands a été sollicitée.

Ainsi, durant l'année scolaire 2015-16, pour chaque période de 6-8 semaines prédéfinies, deux groupes d'enfants sont accueillis sur le parc et abordent, en fonction de la saison et des opportunités offertes sur le parc, les thèmes de l'eau, des arbres, des oiseaux, des insectes...

Les séances sont soit co-animées par l'animateur du parc et l'animateur de la ville soit animées uniquement par l'animateur de la ville.

Des temps de présentation et de formation, ainsi que des bilans à la fin de chaque période sont prévus avec les animateurs de la ville pour ajuster et faire évoluer le programme.

o 1ers éléments de bilan

La mise en place des TAP sur la ville pose de multiples questions. Le passage du temps scolaire au temps périscolaire souffre du manque de directeurs et d'animateurs qualifiés sur ces temps d'accueil dont les objectifs et les enjeux sont encore à construire et se veulent différents de ceux des temps d'accueil scolaires et de loisirs.

Les effectifs d'accueils sur les TAP sont bien supérieurs à ceux des accueils de loisirs (3 000 enfants /semaine) ce qui entraîne une nécessaire réorganisation des effectifs encadrants.

Les équipes en place manquent de locaux adaptés aux pratiques à mettre en place. L'affectation des locaux de l'école à plusieurs usages peut poser problème. La rédaction de chartes de mise à disposition des locaux (incluant la remise en état, les modalités d'utilisation du matériel...) et la mise en place de charte d'articulation pour le transfert de responsabilité de l'enseignant à l'animateur apparaissent comme des pistes de travail prometteuses.

La communication reste la clé de réussite de la mise en place de ce nouveau système : l'organisation de réunions publiques, de groupes de travail thématiques, l'envoi de courriers nominatifs, la diffusion d'informations via le magazine municipal, voire la distribution de flyers, ou la création d'affiche peuvent aider à faire comprendre à l'ensemble de la communauté éducative les enjeux des TAP.

Dans ce contexte la collaboration avec des partenaires extérieurs pour l'organisation de ces TAP s'avère souvent complexe.

II. Reflexions et pistes d'amélioration de la collaboration entre réseaux ERE et réseaux ACM

II.1 Les principaux freins à l'élaboration de partenariats durables ERE/ ACM :

🍇 L'identification des réseaux d'acteurs

Une méconnaissance réciproque des réseaux d'acteurs rend difficile le contact entre animateurs ACM et animateurs ERE. Les animateurs du réseau ERE ont des difficultés à identifier durablement des référents au sein des ACM. Les animateurs des réseaux ACM quant à eux ne localisent pas les espaces de nature du territoire sur lesquels des activités sont proposées aux groupes de jeunes, pas plus que les offres d'animations elles-mêmes.

🍇 Des objectifs d'accueil spécifiques aux ACM

Les ACM ont pour vocation d'accueillir tous les enfants et proposent de ce fait des inscriptions à la carte, au jour le jour. Les effectifs des ACM sont donc très variables et les groupes formés hétérogènes. Par ailleurs, le turnover des enfants d'un jour à l'autre rend plus difficile le travail sur le long terme en mode projet.

Les animateurs ACM doivent cibler leurs projets pédagogiques sur l'année et ne se sentent souvent pas assez compétents pour investir la thématique nature-environnement.

Les animateurs ACM notent souvent une inadéquation des types d'animations proposées par les réseaux ERE avec les attentes des publics d'ACM.

🍇 Des organisations propres à chaque structure et à chaque période d'accueil

Il existe une très grande hétérogénéité des organisations des structures au sein du réseau ACM : d'une ville à l'autre voir même d'un centre de loisirs à l'autre (horaires d'accueil différents, avec ou sans préinscription...). Par ailleurs, le turnover des équipes d'animation est important dans les ACM, les structures comptant peu de titulaires. Il est par conséquent difficile pour les animateurs du réseau ERE de standardiser une démarche d'accueil cohérente.

Les modalités d'organisation sont également propres à chaque période d'accueil. Sur les périodes des petites vacances scolaires, les centres sont souvent regroupés afin de mutualiser moyens et ressources. Les codirections alors à l'œuvre ne sont pas toujours simples. En période estivale, a contrario ce sont les renforts d'animateurs de dernières minutes qui souvent déstabilisent les structures et empêchent l'anticipation des démarches d'animation.

Au quotidien, les temps dédiés au travail en mode projet (concertation, réunion, préparation...) sont restreints voire inexistant dans l'emploi du temps des animateurs d'ACM. Il s'en suit une difficulté de prise de contact de qualité avec les potentiels partenaires (incompatibilité des horaires pour communiquer et préparer les sorties et poursuivre au sein des structures les ateliers réalisés...).

Les animateurs des ACM ne bénéficient par ailleurs que de peu de temps de formation, le plus souvent dédié à la formation BAFA / BEATEP, requise pour l'encadrement de jeunes en collectif.

Enfin en termes de matériel, les animateurs d'ACM n'ont pas d'accès à un ordinateur sur leur lieu de travail, pas de courriel professionnel et pas non plus de téléphone professionnel à disposition.

Le déplacement vers les espaces de nature

Les déplacements en groupes nécessitent d'anticiper la réservation de car et d'en avoir à disposition, ou a minima de ménager une plage horaire suffisamment longue pour envisager un déplacement à pied ou en transports en commun. Il apparaît donc difficile de déplacer les groupes durant les temps d'accueils périscolaires. Les déplacements vers les pôles de nature sont à concevoir et envisager plutôt durant les vacances scolaires.

II.2 Des leviers d'action à explorer

Se connaître, échanger, se former

Il semble important de provoquer la rencontre des équipes d'animateurs ERE et ACM en créant des espaces d'échanges et de dialogue favorables à l'émergence de projets communs. Ces temps réguliers de rencontre pourraient permettre d'instaurer un climat de confiance entre les structures et ainsi de simplifier les échanges. Il est plus facile de travailler avec des partenaires connus.

Des temps de co-formation animateurs d'ACM / animateurs parcs pourraient également être imaginés. Ils permettraient aux animateurs ACM de gagner en compétence sur les thématiques naturalistes et favoriseraient leur implication sur les sorties et ateliers nature dans et hors de leur structure. Parallèlement, ils permettraient une immersion des animateurs nature dans les structures ACM afin de mieux comprendre leurs enjeux en matière d'accueil et d'animation.

La co-construction de projets est également une piste à explorer. Il s'agit de monter des projets participatifs en partenariat avec les associations, les gestionnaires de sites, les collectivités, les équipes ACM et d'impliquer chaque acteur dans l'animation du projet (= co-animer les ateliers).

Les animateurs du réseau ERE proposent également de se déplacer dans les structures ACM pour rencontrer et informer collectivement ou individuellement les animateurs, leur présenter les animations possibles. Le réseau ERE pourrait envisager également, à cette occasion, de travailler avec le réseau ACM sur la conception d'outils pédagogiques adaptés aux structures ACM ou de faire la promotion d'outils pédagogiques nature déjà existants.

Un « pôle ressources » pourrait être créé pour informer et mettre en partage les outils des uns et des autres, et organiser plus simplement des rencontres d'acteurs pour expérimenter ces différents supports.

Le réseau ERE pourrait également « sensibiliser à la nature » les professionnels des ACM via les parcours de formation existants type BAFA, BEATEP. Cela pourrait être également l'occasion d'accueillir des retours d'expériences, des temps de témoignages des différents acteurs qui travaillent auprès de ce public et là encore de co-concevoir des outils à partager.

Développer des modes de communication inter-réseaux performants

L'utilisation de différents formats de communication s'avère nécessaire pour informer l'ensemble de la communauté d'acteurs des structures ACM et créer du lien entre les réseaux. De même qu'il est important de revoir le calendrier de diffusion des informations et programmes ERE et de l'adapter aux contraintes du réseau ACM.

Il apparaît pertinent de poursuivre la communication sur support papier mais également de développer la communication dématérialisée notamment sur des formats compatibles avec les smartphones.

Ainsi, une mailing liste ciblant les coordonnateurs de réseaux ACM et les directeurs de structures pourrait être créée. Les programmes d'activités proposés par les acteurs du réseau ERE pourraient être transmis via cette liste de diffusion, ainsi que sur les réseaux sociaux. En complément, un système d'inscription en ligne aux activités proposées pourrait être développé.

Il apparaît également intéressant de travailler avec les têtes de réseaux partenaires (les Francas, Fédération des centres sociaux, DCPSL Grands jeux, fédérations sportives...) sur le fond et la forme des éléments à communiquer : en présentant les lieux du département sur lesquels les ACM peuvent se déplacer, en adaptant la communication au public (ex : lexique différent), en travaillant sur une programmation dans un format ludique, visuel et pratique. Il faut prendre en compte le fait que les animateurs des ACM ne sont pas des techniciens de l'environnement.

Dans un premier temps, les contenus et objectifs d'action pourraient notamment être pensés par période (mercredi, petites vacances, grandes vacances...), et par public (en prenant les références des ACM et non les références des niveaux scolaires).

Il semble pertinent de s'appuyer aussi sur les têtes de réseaux pour concevoir des temps forts en direction des ACM et imaginer le montage et l'animation d'un réseau de référents ERE au sein des ACM qui pourraient se rencontrer à l'occasion par exemple de « festivals » récurrents (ex : un festival du jeu).

Il serait également bien de travailler sur la valorisation des actions et projets réalisés par les jeunes sur le volet ERE en imaginant des manifestations publiques, des temps de restitution, des temps de rencontre entre jeunes de différentes structures, au sein des ACM ou en extérieur sur les sites de nature : penser aussi les espaces de nature comme des lieux d'accueil et de valorisation de projets existants.

Enfin, il faudrait imaginer des outils de promotion de l'ERE qui permettraient de toucher jusqu'à la sphère familiale des enfants participant aux animations (ex : flyers, objets promotionnels, réalisation des enfants...).

Favoriser une implication durable des acteurs

Retravailler le maillage du territoire serait un moyen de faciliter l'émergence de projets nature sur le long terme. Jouer la carte de la proximité permettrait notamment de favoriser le rapprochement territorial, géographique des ACM avec les espaces de nature les plus proches ou les plus accessibles (à pieds, en transports en commun).

Veiller à adapter les animations au public cible apparaît également primordial. Il semblerait intéressant par exemple :

- de proposer des animations ludiques et sportives sur le thème de la nature ou des semaines thématiques sur les temps de vacances scolaires (classe nature ?) ;
- de concevoir des actions récurrentes auprès du jeune public pour lui permettre de gagner en aisance et autonomie ;
- d'identifier les besoins et contraintes des différents publics pour cibler les créneaux les plus pertinents d'activité (ex : ado = activité l'après-midi...),
- de permettre aux parents de participer à certaines actions pour les pérenniser (lors de la valorisation des projets par exemple) ;
- de travailler sur des propositions par tranche d'âge plutôt que par niveaux scolaires de manière à ne pas mettre les enfants en situation d'échec sur leur temps de loisirs.

La mise en place d'une charte de partenariat signées par les coordinateurs réseau, les directeurs et les animateurs, pourrait favoriser l'engagement des équipes. Cette charte pourrait notamment intégrer un article relatif à la mise en place d'un système de « caution » ou « d'engagement financier » sur certaines animations pour éviter ou au moins limiter les désistements récurrents. Elle pourrait également permettre de sortir de la logique de prestation en proposant un investissement des équipes sur un dispositif de projet centré sur les enjeux de nature en ville, à co-construire avec les réseaux ERE. Son objectif serait de faire vivre aux jeunes des « choses folles », des « moments exceptionnels dans la nature » (exemple : le dispositif « les portes du temps » développé par le Ministère de la culture et de la communication, <http://lesportesdutemps.culture.gouv.fr/>).

CONCLUSION

L'ERE n'apparaît pas aujourd'hui dans les pratiques des animateurs ACM et il n'existe pas non plus de volet ERE dans la formation initiale des animateurs socioculturels. Mais les compétences sont présentes. L'enjeu est donc de rassurer les animateurs pour favoriser l'émergence de projets de nature au sein des structures d'accueil collectif de mineurs.

Les animateurs ACM sont des animateurs ERE qui s'ignorent !

Par ailleurs, s'il est difficile de déplacer les réseaux ACM vers les espaces de nature pour pratiquer l'ERE, elle peut être développée au sein même des structures, avec si besoin l'appui des acteurs du réseau ERE.

Enfin, l'ERE est une démarche globale qui vise à impliquer l'ensemble de la sphère d'acteurs évoluant autour des enfants et des jeunes. Les acteurs ERE et ACM peuvent s'appuyer sur les têtes de réseaux, nombreuses en Seine-Saint-Denis, pour croiser des objectifs communs et expérimenter ensemble des collaborations durables et reproductibles à essaimer sur l'ensemble du territoire.